



Non respect des restrictions d'âge d'une aire de jeu collective

Par Aulni

Bonjour a tous,

je m'appelle Noé, j'ai 16 ans.

Il y a quelques jours, je faisais de la balançoire avec des amis dans une commune qui n'est pas la nôtre car nous y suivons un cours au conservatoire. Je précise que mes amis ont tous moins de 14 ans. C'était un dimanche matin, il n'y avait personne en ville et encore moins au square.

Soudain un homme sort d'un buisson et m'apostrophe en disant "jeune fille je doute que tu aies moins de 14 ans" (je suis un garçon aux cheveux longs, on se trompe souvent quant à mon genre). Il commence tout de suite à hausser le ton et à s'emporter au sujet du déclin de la société tout en se permettant de nombreuses remarques racistes sur la couleur de peau de moi et de mes amis. Tout d'un coup il crie en disant "Non mais c'est comme ça que vous parlez à vos profs ?", je lui réponds calmement que non mais que jusqu'à preuve du contraire il n'est guère mon professeur. Il me rétorque qu'il est le premier adjoint de la commune et que s'il le souhaite il peut me mettre en prison ou "ruiner la racaille que je suis". Il part en me traitant de travesti.

Je lui ai décliné mon identité, qu'est-ce que je risque réellement pour avoir fait de la balançoire en ne respectant pas la limitation d'âge ? Les menaces de ce monsieur sont-elles fondées ?

Merci d'avance pour votre réponse et pour avoir lu mon message manquant cruellement de synthèse. Bonne journée à vous !

Par Isadore

Bonjour,

Rassurez-vous, vous ne risquez pas grand-chose, si ce Monsieur avait eu un pouvoir quelconque il vous aurait verbalisé au lieu de vous injurier.

Vous n'aviez pas à utiliser ces jeux. Les restrictions d'âge sont notamment liées à des questions de sécurité, vous auriez pu casser les installations. Dans un tel cas vos parents et vous auriez dû rembourser les dégâts. Vous êtes assez âgé pour comprendre et appliquer ce type de règlements.

Si la personne était assermentée (policier municipal, maire...), vous auriez pu avoir une amende.

Parlez-en à vos parents, un dépôt de plainte pour les injures racistes est à envisager.